

Capsule d'informations

Association des Sauvaginaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean



Chasse à la bernache, des restrictions nous seront imposées pour 2020

Deux représentants de l'Association des Sauvaginaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean étaient en Caroline du Nord du 23 février au 1^{er} mars dernier pour participer à l'**Atlantic Flyway Council*** (Conseil de la voie migratoire de l'Atlantique). Le rapport complet rédigé par nos 2 représentants sera disponible sur le site internet de l'Association dans les prochaines semaines.

Des restrictions seront imposées aux Américains dès 2019 en regard de la bernache du Canada migratrice, alors que c'est en 2020 que les sauvaginaires québécois devront se serrer la ceinture.

Le printemps a été tardif dans le Nord québécois au cours des 2 dernières années faisant en sorte que la reproduction de la bernache du Canada a été très faible. La récolte s'est donc faite en 2017 et 2018 au détriment des reproducteurs plutôt que des jeunes de l'année. Bref, nous avons diminué notre capital plutôt que de récolter les intérêts. En 1995, le Service canadien de la faune et le U.S. Fish & Wildlife ont dû fermer la chasse à la bernache, car il ne restait qu'environ 40,000 couples reproducteurs de bernache dans le nord. En 2018, l'inventaire a démontré que nous sommes descendus aux alentours de 100,000 couples, nous étions à 180,000 il y a 3 ans. Si nous gardons la même récolte, la chasse devra être fermée d'ici 2-3 ans...

L'Association des Sauvaginaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean va consulter ses membres dans les prochains mois afin de connaître leur préférence en regard des différents scénarios de restrictions qui seront négociés à la Table de concertation d'octobre 2019.

Prenez part à la consultation en devenant membre de l'**Association de sauvaginaires de votre région**.

Pour plus d'informations, consultez le site internet de l'ASSLSJ, au bas de l'onglet accueil se trouve le rapport de l'Atlantic Flyway Council 2018. Celui de 2019 sera disponible sous peu.

Michel Bouchard, directeur général
Association des Sauvaginaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean

* Une concertation pour la **gestion des oiseaux migrateurs Canada-États-Unis** est établie entre les 2 pays, ce à quoi sert le Conseil de la voie migratoire de l'Atlantique (l'Atlantic Flyway Council). Les 19 états de l'Est des États-Unis ainsi que le **Québec**, l'Ontario et les provinces maritimes sont représentés à l'AFC. Toute la réglementation implantée dans les deux pays est issue de ce Conseil. Ainsi, les intérêts des deux pays y sont représentés aux bénéfices totaux des pays, sans l'un ou l'autre n'impose quoi que ce soit à l'autre.